

Département de l'Orne --- Arrondissement d'Alençon --- Commune de Chailloué --- 5 place de la Mairie – 61500	COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL Commune nouvelle de CHAILLOUÉ
---	---

L'an deux mil vingt, le vingt-sept janvier à vingt heures Le Conseil Municipal de la Commune de Chailloué dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Chailloué, sous la Présidence de Monsieur Marcel Riant.

Sur la convocation du 17 janvier 2020 qui leur a été adressée.

Etaient présents : Mesdames GUERIN Martine, MAACHI Christine, BOURGERIE Séverine, BREBION Laëtitia, COESNON Martine, COTTEREAU Paméla, GAUME Isabelle, PROD'HOMME Jeannine, BARBIER Catherine, DUVAL Cécile et Messieurs Riant Marcel, LECOEUR Henri, COUPARD Gilbert, CHATEL Jacques, ALEXANDRE Emmanuel, RAISON Christophe, LELOUP Christian, GALLOT Jérôme, POTTIER Marc, CATTEAU Gérard.

Etaient absents : SCHNEIDER Véronique, DANOT Agnès, LEBOË Pierrick, LETARD Philippe, GICQUEL Jean-Luc, GESLIN Michel, TABUR Denis.

Excusés : CORU Vincent a donné pouvoir à GALLOT Jérôme, ROLIN Bruno a donné pouvoir à COESNON Martine, DE STOPPELEIRE-BOUSSAUD Françoise a donné pouvoir à MAACHI Christine, GARNIER Manuëla a donné pouvoir à BOURGERIE Séverine.

Formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur MAACHI Christine a été désigné comme secrétaire de séance.

Demande du Maire pour ajouter 4 points à l'ordre du jour :

- Règlement des salles
- Subventions 2020
- Pôle santé SEES
- Contrat du groupe EDF.

Accordé.

- 1) Compte rendu de la réunion du 25/11/2019 : Adopté à l'unanimité ;
- 2) SALLE POLYVALENTE : AVENANTS

3 avenants : 1 GOUIN Peinture : montant 4 539 € HT
 2 LINEA BOIS : - 3 755 €
 Bacs acier : + 6 800 € = + 3 075 €
 3 Tomasi : + 2 650 € dalle
 4 LESSINGER : 2 404.48 € HT

3) CANTINE-GARDERIE-TARIFS

- La commission des Finances s'est réunie le 20 janvier 2020 et a décidé que le tarif de la cantine et de la garderie reste inchangé jusqu'à la fin de l'année scolaire soit le 3 juillet 2020.

- Repas 3 € - Garderie 1.60 € la séance

CANTINE :

2019 : 11 865 Repas servis

Coût Personnel :	52 306€
Participation famille:	33 800€
Repas adultes :	1 345€
Achat alimentation :	27 000€
Produits entretien :	1 860€
Achat vaisselle :	327€
Combustibles :	900€
Eau/Electricité :	200€
Petites dépenses :	350€

Le prix du repas coûte 7.20€
 Reste à charge à la collectivité : 4.20 €
 1 Repas Bio 1 fois/ semaine
 1 Repas sans viande 1 fois / semaine

GARDERIE :

Coût pour la commune :	21 730 €
Achats	
Produits d'entretiens	

Téléphone
Electricité

Famille : 8 400 €

SALLE COMMUNALE

Electricité : 3 000 €

Téléphone : 652 € (Neuille)

373 € (Marmouillé)

4) PERISCOLAIRE PARTICIPATION

⇒ La ville de Sées demande une participation de la commune de Chailloué pour les enfants qui sont scolarisés à Sées, Pour les repas, la garderie.

Le conseil Municipal décide que les factures soient envoyées aux familles.

⇒ La convention avec « Sées-jeunesse animation » est reconduite pour 2020. 20 jours par an à 7.50 € ou 5 € la demi-journée.

5) CHEMIN RURAL – DEMANDE D'ACHAT :

En instance.

A savoir si l'exploitant de la parcelle peut sortir de son terrain – Parcelle N° ZP 15

6) COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DES FINANCES :

La commission des finances s'est réunie le 24 janvier 2020 – Reconduction des subventions pour 2020

Montant 18 000 €.

7) VOIERIES – DIVERS TRAVAUX :

A voir après réunion du CDC 30 / 11 /2020

Investissement 2020 - commune

8) Bâtiments – entretien des églises :

- Neuville : Porte -> Devis

- Marmouillé : Echelle -> NON

- Chailloué : Peinture et stelle

9) ELECTION 2020- BUREAUX DE VOTES :

- Elections municipales les 15 et 22 mars 2020.

- Faire calendrier des permanences de 8 h à 18 h pour les 3 bureaux de vote.

10) DIVERS :

- Le règlement intérieur de la salle polyvalente est adopté

- Il est demandé aux communes de la CDC de participer financièrement à la création du pôle de santé à hauteur de 18 € par personne soit 16 560 € pour Chailloué

Le conseil municipale refuse cette participation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance levée à 22 heures.

A chailloué le 27 janvier 2020.

Le Maire, Marcel MANT

